

# Repères et Références

*Télescope* a choisi des articles à lire utilement en complément de ce numéro consacré au développement durable.

## **Les pratiques évaluatives au cœur de l'action publique locale en matière de développement durable : une lecture néo-institutionnaliste**

Par **Edina Soldo, Magalie Marais et Solange Hernandez**

Management international, vol. 14, n° 4, 2010, p. 69-84

Des chercheuses françaises ont proposé un examen des effets des pratiques évaluatives touchant les politiques publiques locales en matière de développement durable. À l'aide de la théorie néo-institutionnelle, elles procèdent à une analyse multiniveau des discours des autorités territoriales publiques participant à l'évaluation des initiatives durables. Leurs résultats indiquent notamment que le processus évaluatif permet de rendre l'action durable légitime et de la structurer autour d'une norme commune.

## **Strengthening the "Social" in Sustainable Development: Developing a Conceptual Framework for Social Sustainability in a Rapid Urban Growth Region in Australia**

Par **Michael Cuthill**

Sustainable Development, vol. 18, n° 6, 2010, p. 362-373

La région du sud-est de l'État du Queensland en Australie connaît une rapide croissance urbaine. Afin de s'assurer que cet essor respecte les préceptes d'un développement durable, les autorités régionales ont élaboré une planification stratégique en lien avec les infrastructures et la gestion des ressources naturelles, mais aucune mesure n'est prévue à l'égard des dimensions sociales. Le présent article se base sur une recherche-action entreprise avec les parties prenantes et propose un cadre pour prendre en compte l'aspect social du développement durable.

## **Accountable Governance, Accountable Sustainability? A Case Study of Accountability in the Governance for Sustainability**

Par **Simon Joss**

Environmental Policy and Governance, vol. 20, n° 6, 2010, p. 408-421

Il existe des problématiques liées à la gouvernance durable. À l'aide d'un cadre conceptuel qu'il a élaboré, l'auteur analyse trois projets qui impliquaient des éléments de développement durable afin de mettre en lumière les tensions pouvant surgir entre la responsabilité publique, la durabilité environnementale et le développement économique et technologique. La gouvernance du développement durable est complexe et soulève des litiges quant aux structures et aux processus de gouvernance. Cette situation s'expliquerait notamment par la nature des problématiques liées au développement durable et par les modes d'imputabilité existants.

## **L'achat public durable, un outil au service de l'État régulateur**

Par **Guillaume Cantillon**

Revue française d'administration publique, n° 134, 2010, p. 335-351

Un chercheur français a analysé comment le souci du développement durable a été introduit dans un domaine aussi stratégique et technique à la fois, celui de la commande publique. Il examine, d'une part, comment un nouveau service de l'État, le service des achats de l'État, prend en compte le développement durable parmi ses critères d'action et, d'autre part, comment le développement durable a été incorporé dans le nouveau droit relatif aux marchés publics.

### **Conceptualising Sustainability in UK Urban Regeneration: A Discursive Formation**

Par **D. Rachel Lombardi, Libby Porter, Austin Barber** et **Chris D. F. Rogers**

*Urban Studies*, vol. 48, n° 2, 2011, p. 273-296

Le concept de durabilité semble difficile à définir. Des chercheurs ont procédé à une revue ciblée de la littérature des perspectives théoriques associées à la durabilité. Par la suite, le programme de régénération urbaine du quartier Eastside à Birmingham (Royaume-Uni) fait l'objet d'une analyse par les auteurs qui souhaitent savoir si les principes théoriques de durabilité avaient été considérés dans l'élaboration du cadre politique et de l'approche de régénération urbaine retenue. Le concept de durabilité est limité et il reste des défis à relever avant que les dimensions socioéconomiques et environnementales ne soient adéquatement prises en compte pour réaliser la mise en œuvre des principes de durabilité dans le cas étudié.

### **Strengthening Regional Cohesion: Collaborative Networks and Sustainable Development in Swiss Rural Areas**

Par **Christian Hirschi**

*Ecology and Society*, vol. 15, n° 4, 2010, art. 16

Le présent article explore les dimensions théoriques et empiriques du rôle des réseaux de gouvernance dans la promotion du développement durable. À partir de deux études de cas en lien avec la mise en œuvre de la politique des parcs naturels régionaux de la Suisse, l'auteur démontre que les réseaux locaux qui demeurent fragmentés peuvent constituer une entrave à d'éventuelles créations de parcs régionaux.

### **Green Local Governments in Florida: Assessment of Sustainability Performance**

Par **Naimish Upadhyay** et **Robert Brinkmann**

*Sustainability: Science, Practice, and Policy*, vol. 6, n° 1, 2010, p. 18-27

La performance en développement durable des collectivités locales ayant adopté les standards gouvernementaux locaux de la Floride Green Building Coalition a fait l'objet d'une évaluation. Celle-ci s'est basée sur le Web ainsi que sur une enquête menée auprès de vingt-six collectivités locales. Bien que de nombreux gouvernements locaux présentent un fort engagement envers la durabilité, comme en témoigne d'ailleurs l'inclusion de la durabilité dans les documents officiels, les résultats indiquent que de tels efforts ne sont pas présents dans tous les services ou départements du gouvernement.

### **Le Grenelle de l'environnement : une novation politique ?**

Par **Daniel Boy**

*Revue française d'administration publique*, n° 134, 2010, p. 313-324

Cet article analyse comment la politique de l'environnement a connu à partir de 2007 une étape très importante, celle du « Grenelle de l'environnement ». L'auteur aborde tout d'abord en quoi le Grenelle a constitué une manière inédite de définir la politique de l'environnement grâce à la mise en place de structures originales et ouvertes sans pour autant constituer des nouveautés radicales et en faisant remarquer que l'État gardait globalement la main mise sur le processus.